

Réf: Dossier N° 100873

Avis de constitution

SOCIETE « AFRI-TRANSPORT »

**Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY BLOCKAUSS EN VENANT DE
LA PATISSERIE DE COCODY., Lot 141, Ilot 01**

**Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du
11/04/2022 reçus par Me ETUDE DE MAITRE SINZA EZAN ANTOINE ,
MANDATAIRE, enregistrés au CEPICI, le 22/04/2022, il a été constitué
SOCIETE « AFRI-TRANSPORT »**

**La Société a pour objet, directement ou indirectement, en tous pays
et,
particulièrement en République de Côte d'Ivoire :**

**Toutes opérations et entreprises pouvant concerner directement ou
indirectement le domaine des transports, par tous moyens, de
voyageurs, marchandises ou objets quelconques ; plus spécialement
les transports par véhicules automobiles et motorcycle.**

**L'acquisition et l'exploitation de taxis compteurs ou autres types de
véhicules pour son propre compte ou le compte de tiers.**

**L'acquisition et l'exploitation de moto de livraison ou autres types de
véhicules pour son propre compte ou le compte de tiers.**

**Le transport tant de passagers que de marchandises, matériaux,
produits naturels ou industriels, matériels, machines, mobiliers divers
ou tous autres biens corporels.**

**La réparation et la maintenance de tous véhicules, matériels,
machines, appareils.**

**L'achat, la vente de tous genres de véhicules, pièces détachées et
divers.**

La location et l'entretien de tous véhicules et accessoires.

**1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000)
F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.**

**Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY BLOCKAUSS EN VENANT DE
LA PATISSERIE DE COCODY., Lot 141, Ilot 01**

M BAIKRO ISMAEL (PRÉSIDENT)

null

n°CI-ABJ-03-2022-B16-00064 du 16/05/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°20860/GTCA/RC/2022 du 16/05/2022

